



Vous êtes aménageur, promoteur, concepteur, investisseur, commercialisateur, prestataire d'équipements (BTP, ascensoriste, climatisation, etc.), prestataire de services à l'immobilier (conseil immobilier, FM, expertise, assurances, service informatique, sécurité, paysage, collectivité bénéficiant d'opportunités foncières ou de projets immobiliers)... Choisissez « La Bible des Investisseurs » et soyez présent dans la prochaine édition du Guide pour conforter votre image auprès des élus et des professionnels, dans un environnement éditorial [La Lettre de la Pierre] au sérieux reconnu par tous les professionnels qui l'utilisent fréquemment tout au long de l'année.

Parution : juillet 2010
20^e édition
Tirage : 2 000 exemplaires

Hors série
de la Lettre de la Pierre
L'Agence Innovapresse

QUI SONT LES LECTEURS ET UTILISATEURS DU GUIDE DES INVESTISSEURS ?

- Promoteurs-aménageurs, Sem, collectivités locales,
- FM, asset, properties,
- Investisseurs, banques foncières, assurances... ,
- Commercialisateurs,
- Administrateurs de biens.

DANS L'ÉDITION 2010, LES LECTEURS RETROUVERONT EN PARTICULIER :

- une approche globale des marchés et des nouveaux métiers (asset management et property management) ;
- un classement des investisseurs par grandes catégories :
 - banques, établissements financiers,
 - foncières,
 - compagnies d'assurances, mutuelles, caisses de retraite, fonds de pension,
 - SCPI, fonds d'investissement français et étrangers.
- Pour chaque investisseur français, étranger (chaque année plus de 100 fiches), les lecteurs retrouveront des informations exclusives sur :
 - l'évolution récente de l'entreprise,
 - sa stratégie, son organisation et ses responsables,
 - ses principes d'investissement et d'arbitrage,
 - son patrimoine.

ANNONCES (hors-taxes)

2 ^e couverture	4 700 €
3 ^e couverture	3 850 €
4 ^e couverture	5 330 €
Page intérieure	3 375 €
SIGNET recto-verso : 70 mm x 180 mm (2 maximum dans le Guide)	5 550 €

EMPLACEMENTS PRÉFÉRENTIELS

• Face sommaire, face édito	+ 25 %
• 1 ^{er} cahier, rectos successifs	+ 20 %
• Face ouverture rubrique	+ 20 %
• Recto ou face texte	+ 15 %

ENCARTS (brochés ou jetés)

Recto-verso	3 950 €
Recto-verso supplémentaire	2 825 €
Au-delà / autres formats	nous consulter
Frais techniques	nous consulter

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

- **Format de page** : 220 mm x 220 mm plein papier.
- **Remise des éléments techniques** : 4 semaines avant parution.
- **Éléments à fournir** : annonce 220 mm x 220 mm (+ 5mm de fond perdu sur les quatre côtés. **Attention, dos carré : inscrire textes et logos dans un format «utile» maximum de 200 mm x 200 mm.** Remise sur support numérique (CD ou ZIP) avec PDF sécurisé ou, à défaut, images enregistrées au format JPEG, 300 dpi à taille réelle, ou fichiers Illustrator® (≤CS2) ou XPress® (≤6) ; bien joindre tous les imports et fontes Mac utilisés. **Dans tous les cas, merci de fournir une épreuve Cromalin® ou à défaut une épreuve couleur numérique fiable.**

PUBLICITÉ

Philippe Garnier : Tél. 01 48 24 08 97 - Mob. 06 80 94 87 36 - Fax : 01 42 47 00 76
p.garnier@innovapresse.com - L'Agence Innovapresse - 1, place Boieldieu - 75002 PARIS

CONDITIONS GÉNÉRALES

1 - La publicité paraît sous la responsabilité des annonceurs. « L'Agence INNOVAPRESSE », éditeur du « Guide des Investisseurs Institutionnels », se réserve le droit de refuser toute annonce, conformément aux usages, contraire à ses intérêts légitimes, matériels ou moraux.
2 - L'agent de publicité agit tant en son nom personnel qu'en qualité de mandataire de l'annonceur. L'un et l'autre sont solidairement responsables du paiement de l'ordre.
3 - Pour être à même de facturer un mandataire, nous devons être en possession du contrat de mandat liant l'annonceur et le mandataire, contrat qui sera réputé à durée indéterminée jusqu'à son interruption par l'annonceur. Lorsqu'un mandataire est facturé, un exemplaire de la facture est communiqué à l'annonceur. Est considéré comme mandataire un intermédiaire dûment mandaté par un annonceur pour acheter de l'espace publicitaire dans la publication. Les factures comporteront une remise professionnelle de 15 %, calculée sur le net après dégressifs.
4 - Cumul des mandats : cette remise s'applique à toutes les insertions pour lesquelles un même mandataire a traité au moins deux marques, modèles ou produits pour le compte d'un ou plusieurs annonceur(s) ou groupe(s) d'annonceurs dans le titre.
5 - Nous nous réservons le droit de modifier les conditions du tarif en vigueur, même pour les ordres en cours, moyennant un préavis de 3 mois.
6 - Taxes : les taxes actuelles et toutes les nouvelles qui pourraient être appliquées sur la publicité sont à la charge de l'annonceur.

7 - Confirmation : toute réservation d'insertion par téléphone devra être confirmée par courrier, par fax ou par e-mail.
8 - Annulation : 5 semaines avant parution par courrier recommandé. Dans le cadre d'une annulation d'ordres en cours d'année, le dégressif sur les premières insertions parues sera réajusté et la différence sera refacturée.
9 - Réclamations : toute réclamation doit être effectuée par écrit (recommandé) dans la semaine suivant la parution de l'insertion. Toute erreur ou omission ne peut entraîner la résiliation d'un ordre, elle donne droit à réduction proportionnelle, à l'exclusion de toute autre indemnité. Toutes nos insertions sont payables à Paris.
10 - Règlement : pour les insertions publicitaires d'un montant inférieur à 2 000 €, le règlement s'effectuera au comptant à parution. Toutes les autres insertions sont réglables à 30 jours le 10 du mois suivant parution. Le défaut de règlement d'une insertion dans les délais prévus plus haut, entraîne automatiquement la suspension des autres insertions jusqu'à règlement complet des sommes dues.
11 - Juridiction : en cas de contestation, le Tribunal de Paris est seul compétent. En cas de recouvrement des factures par voie judiciaire, le montant de celles-ci sera augmenté de 15 % à titre de pénalité.
12 - Publicité rédactionnelle : toute publicité de type rédactionnel portera impérativement la mention «publicité» ou «communiqué».

LES FICHES DE L'ÉDITION 2010 :

Acanthe Développement	GmbH	Invesco Real Estate France
AEW Europe	Doughty Hanson	KanAm Grund
Affine	Eurocommercial Properties N.V.	Klépierre
Allianz Real Estate	Eurosic	La Mondiale
Altarea	Foncière Atland	Lasalle Investment Management
ANF	Foncière des Murs SCA	Médicis
Apicil	Foncière des Régions	Mercyalis
Argan	Foncière Développement	Orion Capitals Manager
Aviva Investors Real Estate France	Logements	Paref
AXA REIM	Foncière Europe Logistique	Perial
BNP Paribas REIM	Foncière Inéa	ProLogis
Crédit Agricole Asset Management Real Estate	Foncière Massena	Redevco
Carlyle Group (The)	Foncière Paris France	Reef Real Estate
CCR	Gecimed	Segro France
CeGeReal	Gecina	SGAM Gestion Immobilière
Ciloger	Generali	Silic
CNP Assurances	Grosvenor Continental Europe	Société Foncière Lyonnaise
Commerz Real	Groupama Immobilier	Stam Europe
Compagnie La Lucette	Hammerson	UFFI Real Estate Asset Management
Corio	Henderson Global Investors	UFG REM
Cushman & Wakefield Investors	Icade	Unibail Rodamco
DEGI	Immobilière Dassault	Union Investment Real Estate AG
Deka Immobilien Investment	Immovalor Gestion	Züblin Immobilière France
	Inovalis	

LES ANNONCEURS 2009 :

Ad Valorem, Adyal, Altaréa, BNP Paribas Immobilier, Bouwfonds Maignan Immobilier, Courrier du Logement, Décideurs d'Ile-de-France, Urbapress Informations, Forum des Projets Urbains, Groupe Elysées Monceau, Groupe Menguy Investissements, Icade, Innovapresse & Communication, Inovalis (Groupe), l'Agence Innovapresse, La Lettre de la Pierre, Mipim, Renta, Société Foncière Lyonnaise (SFL), Traits Urbains.